

Contexte général

Le programme sites sentinelles initié par le projet Surveillance Pastorale est mis en œuvre par ACF et la Direction du Développement Pastoral du Niger.

Un total de 17 sites répartis dans les différentes régions (Maradi, Tahoua, Tillabéry, Zinder, Diffa) et un total de 17 relais choisis parmi les agents du service d'élevage font remonter les informations sur les ressources pastorales (eaux, pâturages, maladies, termes d'échanges) par le canal de SMS. Les enquêtes sont collectées chaque semaine et en temps réel.

Matériels et méthodes

Une plateforme web (Télérivet) sert de faisceau pour la programmation et l'envoi du questionnaire sous format SMS.

La même plateforme reçoit et stocke les données. Les données sous format Excel sont téléchargeables pour analyse.

Ces mêmes données sont cartographiées en fonction des thématiques reconnues sensibles (importantes) par la Direction du Développement Pastoral (DDP).

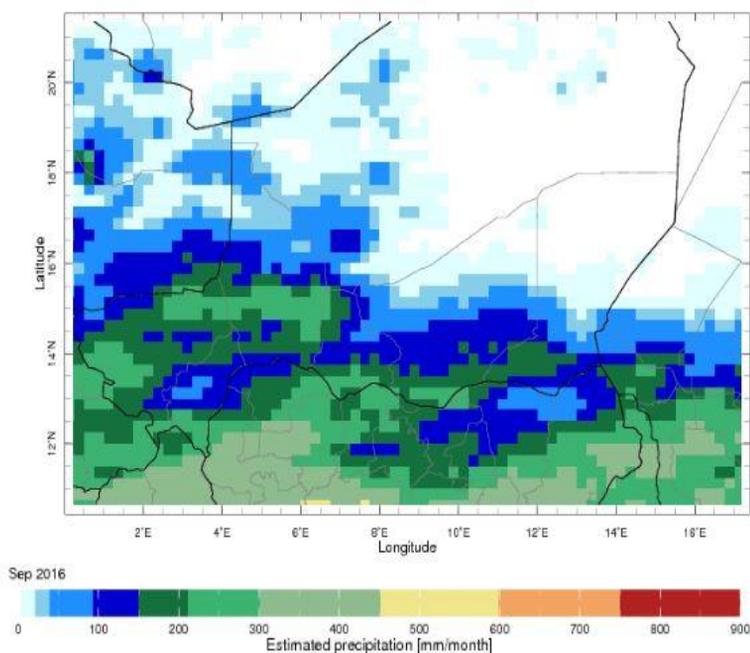
Pour avoir plus d'informations sur les données ou méthodes utilisées, veuillez contacter : Illiassou Ibrahim (Niger)

iilliassou@ne.acfspain.org

Alex Merkovic-Orenstein (Senegal)

amerkovic@wa.acfspain.org

Pluviométrie- août



Pour le mois de septembre, on note une diminution des pluies dans la majeure partie de la zone pastorale, hormis la région de Tillabéry (bande Nord-Ouest et Est) et la partie sud de Tahoua qui ont enregistré des données pluviométriques de plus de 200mm.

[Source de données : Carte issue de l'université de Columbia \(EARTH INSTITUTE\)](#)

DONNÉES HEBDOMADAIRES

Pâturages

Globalement, on observe une disponibilité fourragère suffisante sur l'ensemble des sites, à l'exception faite de la région de Tahoua où la tendance est moyenne en terme de pâturage. Cela est donc inquiétant, puisque la végétation atteint sa croissance optimale à l'approche de la saison sèche froide (donc en fin de saison pluvieuse). Ainsi, on peut s'attendre plus ou moins à un fort déficit fourrager d'ici quelques mois dans la région de Tahoua. Quant aux sites situés dans la région de Diffa, bien que l'on constate sur la carte une très bonne disponibilité du pâturage, il faut relativiser cette disponibilité au vu de l'accès très réduit sinon minime des éleveurs à ces pâturages à cause de l'insécurité.

Ressources en eau

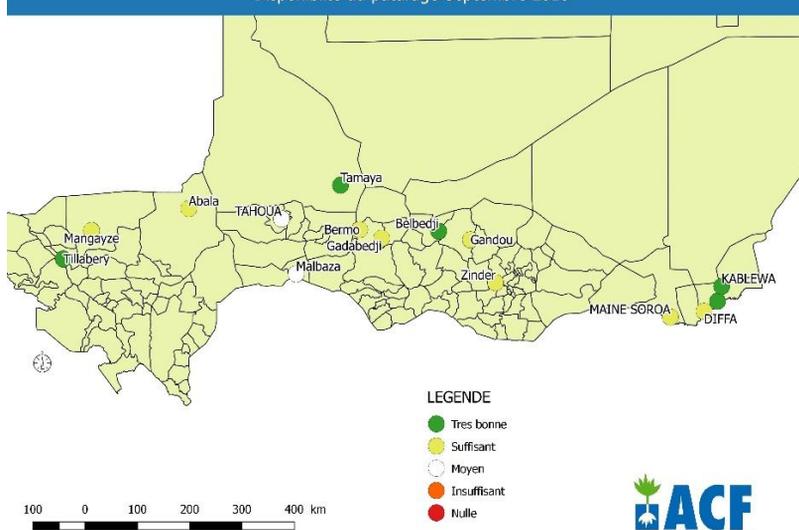
Les ressources en eau de façon générale sont aussi suffisantes (conséquence d'une bonne saison pluvieuse). Ainsi, on note une très bonne disponibilité d'eau sur les sites comme Tamaya, Abala et Gandou.

Maladies

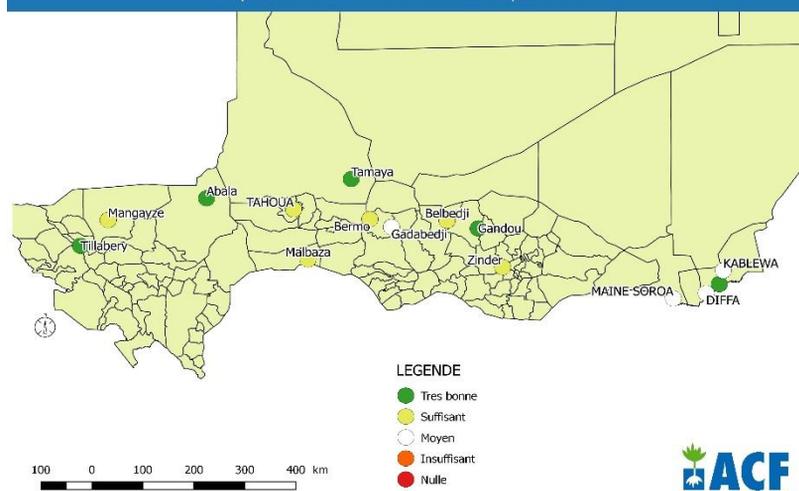
On note une apparition de dermatose nodulaire à Zinder, une présence de parasitose et clavelée dans le département de Bermo, et des cas de PPR (Peste des Petits Ruminants) dans les environs de Tillabéry.

Bien que n'ayant pas été reporté ici, plusieurs décès (plus d'une vingtaine) et de cas suspects de fièvre hémorragique chez l'homme sont à noter dans la région de Tahoua, particulièrement dans le département de Tchintabaraden. Cette maladie communément appelée Fièvre de la Vallée du Rift est d'origine animale et transmissible à l'homme.

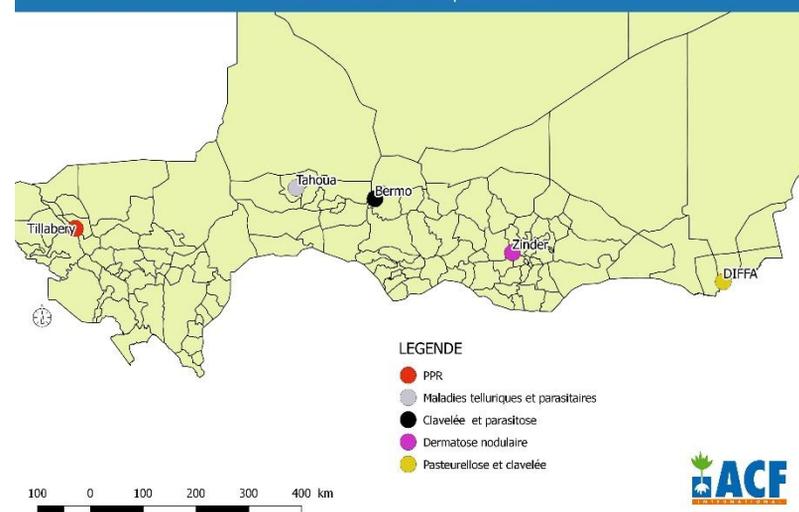
Disponibilité du pâturage-Septembre 2016



Disponibilité des ressources en eau-Septembre 2016



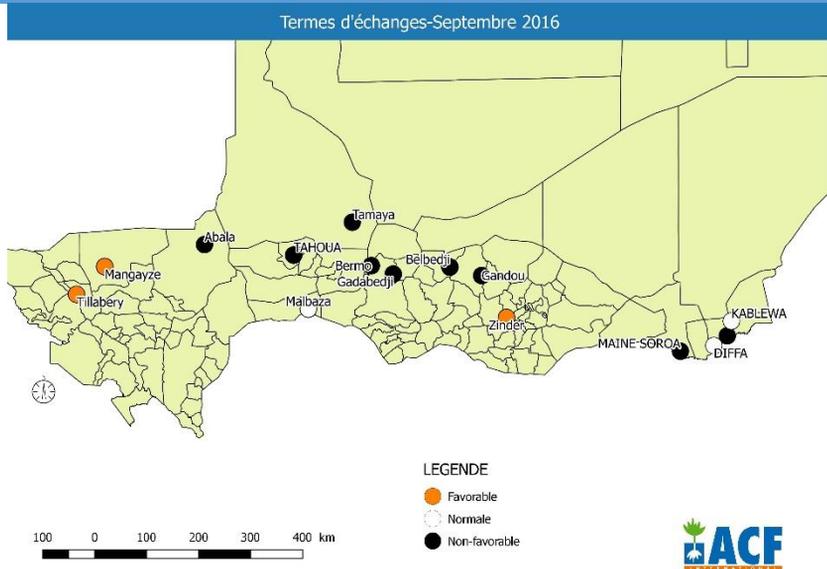
Les cas de maladies-Septembre 2016



DONNEES HEBDOMADAIRES

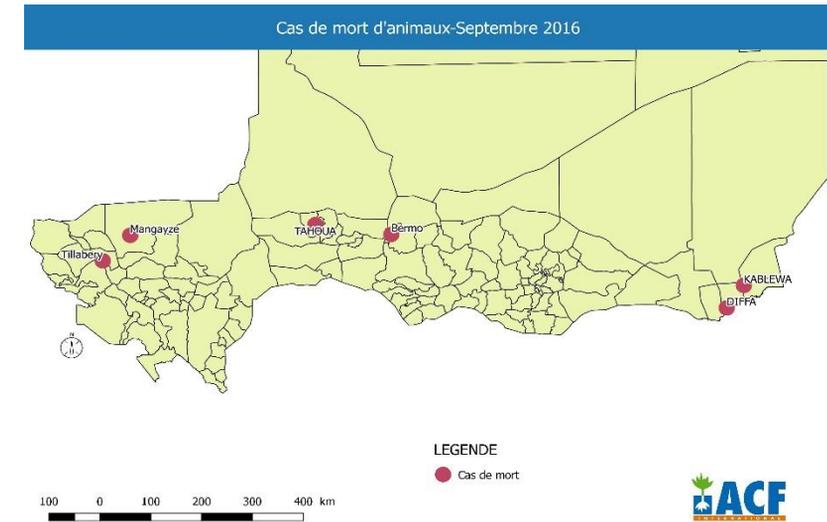
Termes d'échange

Le mois de septembre 2016 n'a pas été une période favorable pour les éleveurs dans le cadre des termes d'échanges. On observe une tendance plutôt négative sur l'ensemble des sites. Selon nos sources (sites sentinelles), cette tendance est due à une insuffisance des céréales sur les marchés et à la faible production agricole dans certains zones (Gadabeji, Belbedji par exemple).



Cas déclarés de mortalité animale

Quelques décès ont été enregistrés durant le mois de septembre. Il s'agit le plus souvent de décès dont l'agent causal est une maladie. Il s'agit de la Clavelée à Bermo, la dermatose nodulaire à Tillabéry, la fièvre hémorragique et la pasteurellose à Tahoua entre autre.



Feux de brousse

Constituant une grande menace pour le pâturage, les feux de brousse sévissent généralement en saison sèche froide (surtout en novembre et décembre). Pour le mois de septembre, quelques cas ont été rapportés à Abala (Tillabéry), Bermo (Maradi), Kablewa (Diffa). Les feux de brousse sont le plus souvent causés par de petits feux de camps abandonnés partiellement allumés ou par un défrichage par le feu non contrôlé.

